



**ASSOCIATION DES USAGERS
DE LA LIGNE GRENOBLE-VALENCE**

4, avenue Joseph Carlin, 38470 Vinay

email : asulg@yahoofr.com/messagerie vocale : 04 76 36 87 78

Bulletin de liaison de la ligne Grenoble-Valence N° 11 - Novembre 2006

ATTENTION AG de l'association le 7 décembre salle de la ZAC à Tullins 20h30

CAPV : Communauté d'Agglomérations du Pays Voironnais. CGI : Conseil Général de l'Isère. RFF : Réseau Ferré de France. CRRA : Conseil Régional Rhône Alpes

Source des informations : rencontre DTER Chambéry, direction de l'axe du sillon alpin, réunion de l'étoile ferroviaire du 17 novembre

☐ MOYENS DE SUBSTITUTION PREVUS DURANT LA FERMETURE

La mise à double voie entre Romans et Moirans plus le saut de mouton à Moirans et l'électrification de la ligne ont été actés et signés le vendredi 12 mai en gare de St-Marcellin. Pour rappel, le tronçon Moirans-St-Marcellin sera livré en 2009, le tronçon St-Marcellin-Romans en 2010. La ligne sera fermée durant les étés 2007 (9 juillet au 12 août), 2008 (du 20 juin au 30 août) et 2009 (du 1^{er} juin au 1^{er} septembre). En dehors de ces périodes de fermeture, la circulation des trains sera normale aux heures de pointe, réduite en heures creuses. La substitution est prévue par car. L'ASULGV, à la suite d'une demande formulée au début janvier 2006, a pu début juillet, prendre place à bord d'un car TER en présence des responsables SNCF en charge de la substitution, afin de reconnaître les itinéraires suivis par les véhicules prévus (voir BL n° 9). Il est alors apparu que les solutions retenues par la SNCF n'étaient pas pertinentes pour plusieurs raisons :

- nous pensons qu'il n'est pas possible de proposer aux usagers, des cars qui empruntent la route nationale rive gauche, en desservant toutes les gares entre Valence et Grenoble à l'exception de St-Egrève. Le temps de trajet est beaucoup trop long, et donc complètement dissuasif.
- le dispositif initial prévoit de prendre en charge les usagers de POLIENAS sur la route nationale, ce qui est impensable en terme de sécurité, les usagers devant laisser leur auto toute la journée au bord de la route. Cette situation sera aussi celle que connaîtront les usagers de ST-HILAIRE, même si dans ce cas, les autos seront laissées dans un parking au centre du village.
- le dispositif initial ne prévoit pas de desservir la halte de Moirans-Galifette.

Durant tout l'été 2006, des adhérents de l'association (toujours les mêmes...) que nous remercions vivement pour leur collaboration, ont compté le nombre d'usagers dans toutes les gares de St-Marcellin à Moirans Galifette à différents services afin d'avoir une idée aussi précise que possible de la fréquentation de la ligne en période estivale. Il est ressorti de ce comptage que la halte de POLIENAS n'était fréquentée au maximum que par moins d'une demi-douzaine de personnes par service (moins au mois d'août). Une extrapolation de la fréquentation en période d'activité nous fait dire que la situation est la même en gare de ST-HILAIRE. Nous proposons donc (*une réunion courant octobre avec les usagers de POLIENAS approuvant notre prise de position*) que les usagers de POLIENAS et de ST-HILAIRE soient rabattus vers TULLINS et ST-MARCELLIN respectivement pour 3 services le matin et le soir correspondant aux trains empruntés lors des déplacements domicile-travail/étude. Une telle organisation permettra alors d'envisager une substitution beaucoup plus efficace en termes de temps, consistant à faire partir des cars des gares de ST-MARCELLIN, VINAY, TULLINS, et MOIRANS empruntant directement l'autoroute pour rejoindre GRENOBLE sans arrêt (circulation sur la voie réservée mise en place par le CGI à partir de St-Egrève). Concernant MOIRANS-GALIFETTE, l'association a obtenu de la SNCF qu'il soit mis en place une navette entre cette halte et la gare de MOIRANS.

Durant le mois d'août, et ce afin d'optimiser le remplissage des cars, nous proposons que les cars au départ de ST-MARCELLIN desservent VINAY en empruntant la nationale, puis de là, gagnent l'autoroute pour filer sur GRENOBLE directement. TULLINS reste desservie en direct.

Il a été demandé à la METRO de mettre à disposition des usagers ayant l'habitude d'embarquer leur cycle dans le train, des vélos parkés au Vélo-Parc en gare de Grenoble. Le nombre de cycles, déterminé sur la base des comptages réalisés cet été a été fixé à 40. La modalité d'emprunt (coût de la location) de ces vélos est entièrement à définir avec la METRO que l'ASULGV rencontre régulièrement

Enfin, l'association met à disposition de ses adhérents un site internet de co-voiturage. Ce site aura pour but de relier entre eux les usagers qui veulent organiser leur déplacement en co-voiturage, en organisant l'offre et la demande, quel que soit leur lieu d'habitation. Ainsi durant les périodes de fermeture de la ligne mais aussi durant les périodes de grèves, nous aurons plus de facilités à organiser nos déplacements en autos d'une manière plus rationnelle, pour ceux d'entre nous qui préférerons cette solution. Le site est à l'adresse suivante : www.covoituragesudgresivaudan.com.

MISE EN PLACE DU CADENCEMENT A PARTIR DE DECEMBRE 2007

La Région, en collaboration étroite avec la SNCF et RFF, devrait mettre en place le cadencement ferroviaire pour le service de décembre 2007. Cette réorganisation complète du trafic a pour but de faire circuler les trains à heures fixes, et ce d'une manière **répétitive** (toutes les heures à h+ x minutes). Le Sillon Alpin allant connaître des travaux, le cadencement sur Grenoble-Valence ne pourra réellement être mis en place. Cependant les horaires seront modifiés, évoluant vers une simplification de lecture. Pour l'heure, tout étant loin d'être définitif, deux trains par heure circuleront en heure de pointe, un en heure creuse, mais cela reste à caler correctement. Une présentation affinée sera faite lors de l'AG de l'association le 7 décembre.

PROJET DE MODIFICATION DE LA LIGNE DE CARS 5200 DU CGI

L'association a appris que le CGI, à la demande d'une commission transport de la communauté de commune de Vinay composée essentiellement d'élus de l'Albenc, voulait modifier les horaires et fréquences de cette ligne pour l' "expressiser ". Il s'agirait de supprimer des arrêts et de diminuer la fréquence de passage. Difficile d'en savoir plus pour le moment, l'association n'ayant pas été conviée à la réflexion... Cependant, si ce projet avait pour but de concurrencer le train, de la même façon que nous avons fait arrêter le projet de ligne expresse Tullins-Goncelin en 2005, nous ferons en sorte que ces changements aillent dans le sens d'une amélioration de l'offre de transport (intermodalité, types de missions complémentaires avec l'existant) et non pas l'inverse. Affaire à suivre donc de très près.

UTILISATION DE LA CARTE OURA

Il sera donné des précisions sur l'utilisation de la carte OURA lors de l'AG car certains d'entres vous semblent avoir des problèmes. **PENSEZ A ACQUERIR CETTE CARTE QUI DEVIENDRA OBLIGATOIRE EN 2007.**

Enfin comme vous pouvez le noter, nous n'avons plus de correspondants pour St Marcellin et Polienas, ceci est regrettable car les usagers de ces gares auront donc du mal à accéder aux informations et à faire remonter les réclamations...

Nous vous rappelons enfin que la crédibilité (et donc la capacité de faire évoluer les choses) d'une association se mesure par son nombre d'adhérents. Si le transport ferroviaire sur la ligne concerne votre quotidien, venez nous rejoindre en adhérant à l'ASULGV en renvoyant le bulletin ci-dessous

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :

**cotisation ASULGV 2005, montant de 10 euros payable par chèque à « trésorier ASULGV » et à retourner a l'adresse suivante : ASULGV, 4 avenue J. Carlin, 38470, Vinay
(une carte d'adhésion vous sera retournée)**

Vos correspondants :

- **St-Marcellin** : Personne !! - **Vinay** : Yves Gimbert - **L'Albenc** : Christian Ramier (04 76 64 72 36) – **Polienas** : Personne !!;- **Tullins** : Alex Carezza (04 76 07 87 88) - Yann Genuist (04 76 07 86 44) ; - **Vourey** : Charlie Vaubon : (04 76 07 20 15) ; - **Moirans** : Bernard Bessières(04 76 35 49 60)